

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW CODE 68 (MONTÉRÉGIE) + HEBDOS

Programme Appui au passage à la société de l'information

La ministre Nicole Ménard annonce une aide financière de 500 000 \$ au Carrefour Internet Montérégien

Saint-Hyacinthe, le 20 mai 2009 – La députée de Laporte, ministre du Tourisme et ministre responsable de la Montérégie, M^{me} Nicole Ménard, a annoncé, au nom de la ministre des Services gouvernementaux, M^{me} Dominique Vien, l'attribution d'une aide financière de 500 000 \$ à l'organisme Carrefour Internet Montérégien (CARIM) dans le cadre du volet 1 du programme *Appui au passage à la société de l'information*. Destiné aux organismes sans but lucratif, aux organismes de recherche des établissements d'enseignement ainsi qu'aux centres de liaison et de transfert accrédités, ce programme vise à aider une plus grande partie de la population à s'approprier les nouvelles technologies de l'information.

Grâce à ce soutien financier, le CARIM pourra produire des guides d'information sur des services gouvernementaux en ligne et donner des sessions de formation sur l'utilisation d'Internet.

« Je me réjouis que les citoyens de la Montérégie puissent bénéficier de ce programme. Le CARIM pourra aider un plus grand nombre de personnes à devenir plus à l'aise avec un ordinateur et, ainsi, profiter davantage des multiples services gouvernementaux offerts sur Internet. C'est l'un des objectifs que le gouvernement voulait atteindre avec le programme », a souligné la ministre responsable de la Montérégie, M^{me} Nicole Ménard.

« Voilà un bel exemple de projets qui sont financés par le programme *Appui au passage à la société de l'information*. À titre de ministre des Services gouvernementaux, je suis fière de contribuer à la réalisation du grand chantier du gouvernement en ligne. Faire avancer les technologies de l'information partout au Québec et simplifier l'accès aux services gouvernementaux pour les citoyens, c'est une mission qui anime notre gouvernement depuis son premier mandat en 2003 », a fait savoir la ministre des Services gouvernementaux, M^{me} Dominique Vien.

En 2008-2009, 7,8 M\$ ont été accordés à 47 organismes sans but lucratif répartis dans 13 régions du Québec. Le programme comprend trois volets. Le premier soutient les projets liés au gouvernement en ligne. Le deuxième volet appuie des organismes sans but lucratif qui ont pour mission le déploiement de la société de l'information au Québec. Enfin, le troisième volet soutient des organismes sans but lucratif, des organismes de recherche des établissements d'enseignement et des centres de liaison et de transfert accrédités pour la réalisation de projets de recherche.

Pour connaître les détails du programme, consulter le site Web du ministère des Services gouvernementaux au www.msg.gouv.qc.ca.

– 30 –

Sources : M^{me} Marie-Eve Doyon
Attachée de presse
Cabinet de la ministre
des Services gouvernementaux
418 528-0177

M. André Poirier
Conseiller politique
Cabinet de la ministre Nicole Ménard
450 672-1885